

## MANSOURAH LES BIBANS

(Devenue MANSOURA à l'indépendance)

Situé à 689 mètres d'altitude, entre le massif du Djebel M'ZITA (1476 m) et celui du Djebel KTEUF (1682 m), sur les flancs desquels s'étagent les villages kabyles, le village occupe une situation privilégiée sur la voie ferrée et sur la RN 5 d'Alger à SETIF (à l'Ouest de BORDJ-BOU-ARRERIDJ).



Le village Européen formé en 1875, n'est pas issu de la colonisation. Il a été créé à l'emplacement d'un petit douar, pour des besoins stratégiques, à l'entrée des Portes de Fer, voie de passage entre le Nord et le Sud. MANSOURAH LES BIBANS fait partie de la Commune Mixte des Bibans.

### GEOGRAPHIE



Vue sur les Bibans de SOUR-EL-GHOZLANE



Chaîne des BIBANS

Les Bibans sont une chaîne montagneuse de roches schisteuses et marneuses de l'Algérie centrale, faisant partie de l'Atlas tellien et dominant la plaine des BENI SLIMANE et la dépression de l'oued SAHEL-SOUMMAM.

La chaîne comporte deux défilés très étroits et tourmentés (les *Biban* ou Portes) qui assurent le passage de la vallée de l'oued SAHEL au bassin de l'oued Bou SELLAM. Ces défilés de franchissement difficile ont été creusés dans des couches de schistes marneux redressés à la verticale, les gorges sont traversées par l'oued CHEBBA (*Bab el-kebir*) et par l'oued BOU KTOUN (*Bab es-Sghir*).



Le massif des Bibans s'étend du massif du TITTERI à l'Ouest aux BABORS à l'Est, au Sud de la chaîne du DJURDJURA, il fait jonction avec le HODNA au Sud. Il s'étend sur trois régions : BOUIRA, BORDJ BOU ARRERIDJ et BOUGIE.

Les monts sont à dominance calcaire, leur composition prend les aspects d'un relief karstique où se succèdent gouffres, grottes, crevasses, balcons, belvédères et rivières intérieures. Sur leurs flancs, on retrouve des sources thermales ; trois d'entre elles sont très actives, présentent un débit important, une température généralement supérieure à 60 degrés.



## HISTOIRE

L'itinéraire de la grande « Porte », n'a été emprunté qu'à partir du 16<sup>e</sup> siècle, par les Turcs qui le suivirent parce qu'il correspondait au trajet le plus court entre Alger et le Beylik de l'Est. Les tribus montagnardes qui gardaient cette voie percevaient, à chaque passage des colonnes turques, un droit dont la somme était fixée d'avance. Dans l'Antiquité et pendant le Moyen Âge les voies de communication les plus suivies entre l'Algérie centrale et l'Algérie orientale passaient beaucoup plus au sud : la principale contournait par le sud les Monts du HODNA et le Zab et atteignait SOUR-EL-GHOZLANE ; un autre itinéraire, reliait directement SETIF à SOUR-EL-GHOZLANE longeant le versant Sud des Monts du GUERGOUR et de la chaîne des BIBANS.

À l'époque de la régence d'Alger (16 - 19<sup>e</sup> siècle), c'est dans les BIBANS que se trouve le centre du royaume des BENIS ABBES, la citadelle de la KALAA. Les dirigeants de ce royaume quasi-autonome, les *Amokrane*, ou MOKRANI, dominent notamment la plaine de la MEDJANA au Sud, mais un enjeu fondamental pour eux est le contrôle des Portes de Fer.



Sylvain-Charles VALEE (1773/1846)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Sylvain\\_Charles\\_Val%C3%A9e](http://fr.wikipedia.org/wiki/Sylvain_Charles_Val%C3%A9e)

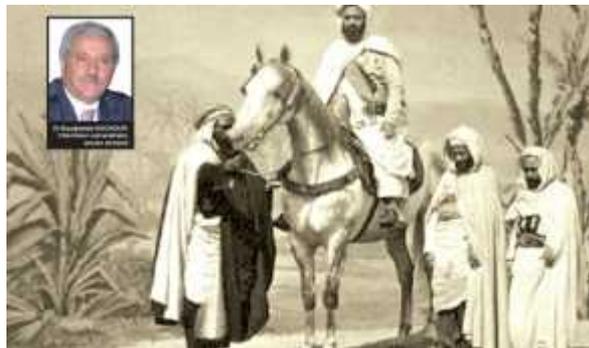


Duc d'Orléans (1810/1842)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Ferdinand-Philippe\\_d%27Orl%C3%A9ans](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ferdinand-Philippe_d%27Orl%C3%A9ans)

Durant la conquête de l'Algérie par la France, un épisode crucial s'y déroule en octobre 1839 : le franchissement des Portes de Fer par une colonne française incluant le duc d'Orléans et le gouverneur général Valée, la première à réaliser la jonction terrestre entre Alger et Constantine (conquête en novembre 1837).

Ce passage se déroule sans problème, car le maréchal VALEE avait, par l'entremise de Ahmed EL-MOKRANI - reconnu comme bachagha de la MEDJANA par la France -, versé aux montagnards le droit de passage pour mettre fin à l'ambition d'ABD-EL-KADER de contrôler l'Algérie centrale dans sa totalité. Désormais, les clauses obscures du Traité de la Tafna étaient dépassées et la guerre reprenait entre l'Émir et la France



ABD-EL-KADER (1808/1883) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd\\_el-Kader](https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd_el-Kader)

Le 28 octobre 1839 l'expédition des BIBANS

D'après « *L'Algérie Française* » - Arsène BERTEUIL - 1856



L'armée française passe les Portes de fer.

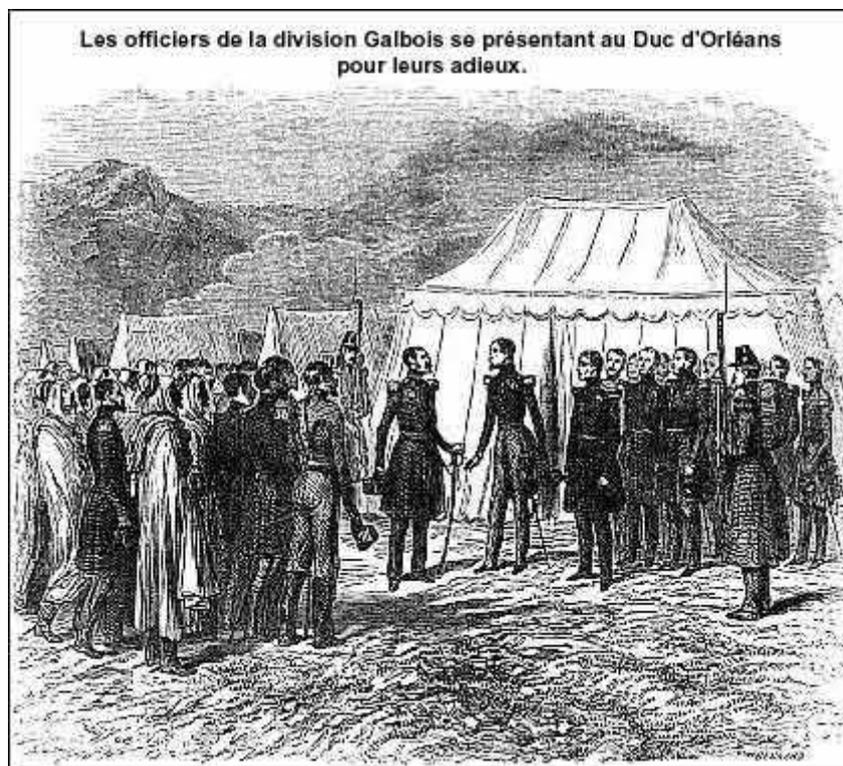
L'année 1839 ne fut marquée par aucun événement sérieux dans la province d'ALGER.

Les tribus du territoire d'ORAN, pressurées par les exactions de l'Emir, qui voulait en accaparer toutes les ressources pour les tourner contre nous, s'agitaient avec inquiétude sous le joug de fer qu'il leur faisait subir.

Les populations voisines de CONSTANTINE où son nom n'excitait aucun enthousiasme, chancelaient entre les deux déterminations. Les besoins de paix ne les dominaient pas moins que la présence de nos troupes, et, lorsque les émissaires de l'émir venaient essayer de les soulever, ces tentatives avaient peu de portée. Une paternelle administration pouvait donc, en protégeant efficacement nos alliés, amener à nous, par un heureux contraste, les tribus qui avaient connu le pouvoir de nos armes et qui n'étaient retombées que par nos fautes sous l'ambitieuse autorité d'ABD-EL-KADER.

Au mois de février, le brick français *l'Indépendant* avait fait naufrage sur la côte de DJIDJELI, les Kabyles des montagnes capturèrent l'équipage. A la nouvelle de ce sinistre, le maréchal VALEE résolut de s'emparer de cette ville. Le 13 mai un bataillon de la légion étrangère, 50 sapeurs du génie et 4 pièces d'artillerie, détachés de PHILIPPEVILLE, débarquèrent à DJIDJELI sans rencontrer de résistance. Les habitants avaient fui à notre approche, et la petite garnison put improviser à la hâte des fortifications suffisantes pour se mettre à l'abri d'un coup de main.

Une seconde colonne, dirigée par la voie de terre pour assurer le succès de cette petite expédition, fut détournée de son but par la nécessité de porter un secours immédiat à notre Califat de la MEDJANA qui venait d'être attaqué par l'émir. Le résultat de cette opération fut l'occupation définitive de DJEMILLA.



Le général GALBOIS, agissant sur tous les points avec une infatigable activité, déjoua les projets d'ABD-EL-KADER, qui s'était proposé de marcher sur BOUGIE, et qui se retira, découragé, du côté de MEDEA.

Mais de là ses partisans ne cessaient de parcourir le pays. Dans la province d'ORAN, ils empêchaient les Arabes d'approvisionner nos marchés. Dans celle de CONSTANTINE, ils négociaient la soumission de Ferhat BEN SAÏD, le cheik qui nous avait juré fidélité. Enfin toutes ces intrigues prenaient un caractère d'hostilité plus manifeste par les prétextes incessants qu'alléguait l'émir pour retarder le paiement des contributions en nature qui lui étaient imposées. Tous ces sujets de mécontentement présageaient le prochain réveil de la guerre sainte. Le maréchal VALEE comprit l'urgence de se tenir prêt à tout événement. Son premier soin devait être d'assurer une communication par terre entre les provinces d'ALGER et de CONSTANTINE. La reconnaissance du défilé des BIBANS fut définitivement ordonnée...

Voir SVP avec ce lien pour lire la suite : <http://aufildesmotsetdelhistoire.unblog.fr/2013/11/06/le-28-octobre-1839-l%E2%80%99expedition-des-biban/>

Présence Française  1830 - 1962

L'expédition des *Portes de Fer* est une opération militaire de l'armée française en octobre 1839, visant à établir une liaison terrestre entre ALGER et CONSTANTINE, en passant par deux défilés des monts BIBANS, dits « *les Portes de Fer* » ; la traversée de ce territoire ne respectant pas les clauses du traité de la TAFNA signé en 1837 avec l'émir ABD-EL-KADER, celui-ci y voit une violation du traité et déclenche la guerre sainte contre les Français. S'enclenche ainsi une escalade qui aboutira à l'occupation totale de l'Algérie par la France.

LE COL DES PORTES DE FER, ou VERROU DES BIBANS :

Le " *défilé rocheux des Bibans* " est un passage très étroit de près d'une lieue de longueur (4 km), large de 10 à 20 mètres en moyenne, resserré entre des roches hautes de 100 à 200 mètres. Il a été formé par un petit torrent salé, qui coule plus ou moins (très irrégulier) dont le lit n'a parfois qu'un mètre ou deux de large : c'est ce que les soldats ont appelé les " *portes* " ; ces verrous sont au nombre de quatre répartis sur environ un kilomètre, dans la zone la plus étroite. Les eaux du torrent, arrêtées par ces rétrécissements, s'élèvent parfois jusqu'à 30 pieds (neuf mètres) et s'en échappent avec violence



Les Portes

de Fer.

Les premiers soldats français gravèrent sur le flan des rochers, cette laconique mais significative inscription :

« Profondes, fort étroites, véritables thermopyles (\*) dont une poignée d'hommes disputeraient facilement le passage à une armée considérable. Le chemin de fer de CONSTANTINE à ALGER traversera les gorges de BORDJ-BOU-ARRERIDJ ».

(\*) **NDLR** : Bataille où LEONIDAS et 300 Spartiates se firent massacrer sans parvenir à arrêter l'armée de XERXES 1<sup>er</sup> au défilé de s thermopyles, en LOCRIE orientale (en 480 avant JC).

Ce fait d'arme est relaté par ce lien : <https://www.algerie-ancienne.com/Salon/bibans/509.htm>

A la suite de la prise de CONSTANTINE l'autorité française confieront, le 24 Octobre 1838, le commandement de la MEDJANA à Ahmed EL MOKRANI qui engagea la subordination de sa grande province comprise entre SETIF, la KABYLIE et les OULED NAÏL



Cheikh El MOKRANI (1815/1871) auteur de l'insurrection de 1871

En 1853 Mohamed EL MOKRANI succéda à son père Ahmed avec le titre de Bachagha de la MEDJANA. Il sera décoré de la Légion d'Honneur, avec le grade de chevalier, en 1861 et devient également membre du conseil général de la Province de Constantine en 1870.

1871 : Révolte des MOKRANI

La révolte de 1871, en Algérie, n'a été ni la révolte de l'opprimé contre l'opresseur, ni la revendication d'une nationalité, ni une guerre de religion, ni une guerre de race ; elle n'a été que le soulèvement politique de quelques nobles mécontents et d'un sceptique ambitieux que le hasard de sa naissance avait rendu le chef effectif d'une grande congrégation religieuse musulmane.

Les indigènes appellent aujourd'hui cette année 1871 : l'année de MOKRANI, et l'histoire, un jour, racontant les événements de cette époque, dira : *L'insurrection de MOKRANI...*

Voir avec ce lien SVP : [https://www.kabyle.com/sites/default/files/insurrection\\_1871\\_louis\\_rinn.pdf](https://www.kabyle.com/sites/default/files/insurrection_1871_louis_rinn.pdf)

Cette insurrection survenue le 16 mars 1871 cessera à la mort de BOU MEZRAG, frère de MOKRANI, le 20 janvier 1872. La répression pénale se traduit par l'internement de plus de 200 kabyles et par des déportations à CAYENNE et en Nouvelle Calédonie ; peines qui seront amnistiées qu'en 1895.

La Kabylie se voit infliger une amende de 36 millions de francs-or. 450 000 hectares de terre sont confisqués et distribués aux nouveaux colons dont beaucoup sont des réfugiés d'Alsace-Lorraine (à la suite de l'annexion allemande), en particulier dans la région de Constantine. Ces confiscations ont ensuite obligé de nombreux Kabyles à s'expatrier.



Attaque de BORDJ BOU ARRERIDJ



Affiche administrative (mise sous séquestres des biens d'EL MOKRANI)

**MANSOURAH LES BIBANS** : Territoire de tribu délimité par arrêté du 4 février 1898 et constitué en un seul douar. Des fermes sont établies près du village indigène de MANSOURAH à la fin des années 1880.



Le douar est érigé en commune par arrêté du 14 janvier 1957.

1880 : **Commune Mixte**

La Commune Mixte des BIBANS, dont le siège était à BORDJ-MEDJANA, à 11 km au Nord de BORDJ-BOU-ARRERIDJ, comprenait sur son territoire, les fameuses *Portes de Fer*, longtemps obstacle à la progression de l'armée française vers l'Est. Le Bachagha MOKRANI s'y révolta en 1870 et 1871.

Son insurrection prit de l'ampleur, motivée par la tentative de l'administration de la colonie de mettre un frein à l'omnipotence de la féodalité algérienne traditionnelle. La famille MOKRANI refusait la perte de pouvoir et la perte de revenus qui en découlait.

La commune mixte est une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situe au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition est organisée par un décret du 28 juin 1956.

La Commune Mixte des BIBANS est créée par arrêté du 1er décembre 1880 (territoires distraits de la commune indigène de BORDJ BOU ARRERIDJ), puis agrandie par décret du 20 février 1890. Son chef-lieu est fixé à TENIET EL KHEMIS. [*L'orthographe évolue de BIBAN à BIBANS dans les répertoires officiels*].

Dès 1880, MANSOURAH LES BIBANS compte 46 Européens fonctionnaires et commerçants.

Contrairement aux villages de colonisation, MANSOURAH dès sa création est doté de tous édifices publics :

-Justice de Paix dont Monsieur CUNY RAVET est nommé Juge en 1880,

Gendarmerie - Recette des Postes – Maison Cantonnière et Forestière – Ecole mixte, avec une classe de 35 élèves.

Lieu de passage des commerces avec un Hôtel-café-restaurant, trois boulangeries – des boucheries – 4 Moulins à farine – Une gare.



www.delcampe.net

www.delcampe.net

Voies de Communications



Gare de MANSOURAH

La voie ferrée traverse la Commune mixte (CM) et comporte quatre gares des Portes de Fer, de M'ZITA, de MANSOURAH et d'EL ACHIR,

La RN 5 sur 58 km du point kilométrique 178 au point 236,

Le chemin de grande communication n° 42 de BORDJ R'DIR à AKBOU traverse la C.M. sur 34 Km,

(Ces trois voies se croisent à BORDJ BOU ARRERIDJ),

Huit chemins vicinaux relient les différents centres et douars sur une longueur de 108 Km et 21 chemins ruraux sillonnent la C.M. sur une longueur de 237 Km,

Projet de réalisation de chemins entre la C.M. des BIBANS et la C.M. de M'SILA.

1884 : Création d'une école mixte.

1911 : Note administrative : MANSOURAH, village dépendant de la Commune Mixte des Bibans à 32 Km de LA MEDJANA et à 32 Km de BORDJ BOU ARRERIDJ. Adjoint spécial : M. HENNEN – Juge de paix : M. BEUCHER – Greffier –notaire – Mr HENNEN – Interprète GLSHOLTT – Ecole indigène : M. LE FLOCH, directeur – Ecole Mixte Mlle BARTHELEMY, institutrice – Postes : M. CHERNE, facteur-receveur – Aubergiste-épiciier : Veuve GALLE.

Gare sur la ligne d'ALGER à CONSTANTINE.

1929 : Un Adjoint spécial et un Membre siègent à la Commission municipale de la Commune Mixte.

1940 : 15 fusils LEBEL 86/93 et 1504 cartouches sont déposées à la gendarmerie sous la responsabilité de l'Adjudant de la Brigade et de MM. ALESSANDRINI, Brigadier des eaux et forêts et ROUMIEUX Octave, directeur d'école.

La population Européenne est de 39 personnes.

Programme annuel de réalisations du 1<sup>er</sup> janvier 1947 au 31 décembre 1951 :

-Construction d'une « Maison commune » comprenant : une salle de délibération, le bureau du Maire et celui du Secrétaire, une salle d'archives, des toilettes (coût 600.000 francs),

-Construction d'un abattoir (60.000 F)

-Agrandissement de la Justice de paix, adjonction de trois bureaux (600.000F) et agrandissement du logement (400.000F),

-Installation de cabines téléphoniques à TAKOUKA, ERBEA, BOUKOUIL et TAOURIT (21.040.000 F),

-Travaux d'assainissement, construction d'un Dock-magasin,

-Construction d'une Prison dont l'exécution incombe aux Services pénitentiaires.



1947 : Electrification et construction d'une école à deux classes à MANSOURAH

#### **Enseignement :**

- Madame WUILLIEME, institutrice, son mari est gendarme, deux enfants Françoise et Jean. Liliane MARTIN qui en 1946, à sa sortie de l'école normale, est nommée institutrice dans la classe même où elle était élève.
- Le couple ROUMIEUX, directeur et institutrice de l'école de MANSOURAH KEBIRA qui viennent souvent au centre retrouver leurs amis, à pied avec leur âne, au retour chargé des achats et provisions.

#### **Chefs cantonniers :**

- Mr et Mme SENS, leur beau frère, M. LAMORTE, coiffeur à BORDJ, leur rend souvent visite le dimanche venant pêcher l'anguille et à l'occasion les parents et amis profitent de sa venue pour se faire coiffer.
- M. et Mme GUILLOT et leurs enfants : Georges, Fernand, Hubert, Hélène.

#### **Poste :**

- M. Mme OURET, leur fille Marcelle, originaire de BEZIERS.

#### **Justice de paix :**

- Le juge MARIOTTI qui a conservé son accent corse, son épouse et leurs filles Rosa et Marie.
- PUECH et BAYEUX, juges suppléants.
- DJEBAÏLI, Interprète.
- TIMSITT, Greffier.

#### **Docteur de Colonisation :**

- M. VIVIEN puis MARIOTTI.

#### **Chef de Gare :**

- M. VAUGIER puis CASSEGRAIN.
- Chef de district AUBERT, trois enfants : Jean, Jeannie, Henri ; puis MEISSONIER.



**La Brigade de Gendarmerie Nationale comprend : un chef et cinq gendarmes, tous logés à la gendarmerie.**

.En 1930 : Le Chef est M. MOUTON, trois enfants Louise, Gustave, Andrée. Son Adjoint WUILLIEME, loge avec son épouse institutrice à l'école.

.En 1935 : M. PETIT Jean Louis, marié un enfant (Robert), devient le Chef de la brigade.

Les gendarmes sont FRECHARD, DETOURNE, SUPERVIELLE, SYLVESTRE et HAMLIA, auxiliaire indigène.

#### **Garde Forestier :**

Jean MARTIN qui avait succédé à M. FILORI est nommé Garde Forestier à MANSOURAH en 1930. Il occupe le poste du village où, outre sa circonscription forestière, il est chargé de la pépinière des eaux et forêts.

La Brigade est sous les ordres de M. BROSSARD résidant à la Maison forestière de BONI ainsi que M. REMER et Jean MARTIN, originaire de

**BERNIS (Gard) avec son épouse Juliette VENGIONI née à BORDJ.  
Monsieur SAINT GRATIEN est en poste à DAR ZITOUN.**



### La Vie familiale à MANSOURAH Les BIBANS

Mr DERDER et sa famille demeurent en haut du village. Il fait le commerce d'escargots, de grosses paniers sont toujours en partance à la gare.

Le Caïd NACER, qui a fait ses études à ALGER, très apprécié de la population indigène et européenne.

La famille SUTEAU, ce dernier d'origine bretonne a fait une longue carrière de garde forestier à MANSOURAH, il épouse une fille du village, Hélène, à sa retraite il achète un grand terrain et construit un Hôtel Restaurant étape des voyageurs. Le café est le lieu de rencontre des villageois, parties de cartes et aussi de boules et l'épicerie tellement appréciée. A l'époque, seul à détenir un téléphone dans le village ; en relation avec le siège de la Commune Mixte de la MEDJANA. Leur fils Roger, pendant les vacances, anime avec son accordéon tout le quartier.

Monsieur SUTEAU Louis est l'Adjoint spécial très dévoué, il tient également l'état-civil.

Ecole de garçons : deux salles de classes, 4 classes primaires, 133 élèves, 2 logements, une cour de 250 m<sup>2</sup> clôturée, un jardin.

Ecole mixte centre, une salle de classe, une classe primaire de 29 élèves, un logement, une cour de 60 m<sup>2</sup> clôturée, un préau de 22 m<sup>2</sup>, Bibliothèque et coopérative scolaire.

Ecole de garçons MANSOURAH KEBIRA, 2 salles de classes, 2 classes primaires de 108 élèves, un logement, une cour de 110 m<sup>2</sup> clôturée, un préau de 42 m<sup>2</sup>, Cours d'adultes, Cantine scolaire.

1935 – 1946 : Brigade de Gendarmerie de MANSOURAH LES BIBANS

-Chef de Brigade, Maréchal des Logis : PETIT Jean Louis.

Gendarmes : FRECHARD, alsacien 21 ans de présence à MANSOURAH –

BECKOUCHE, indigène naturalisé - BOUKERROUI - DESILLES - DETOURNE – FERRE - HAMLIA, auxiliaire indigène – LAURIER -MADASSI -

RICOULET André – RIZOT - ROCHER - SUPERVILLE – SYVESTRE, breton d'origine –

1957 : Par arrêté du 14 janvier 1957 MANSOURAH LES BIBANS est érigé en Commune de Plein Exercice.

### DEPARTEMENT

Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, avec le code 9 J

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de Sétif, fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de Sétif fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KHERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH et SAINT-ARNAUD.



BORDJ-BOU-ARRERIDJ - Monument aux Morts de 1870 et Cours du CHEYRON

L'arrondissement de Bordj BOU ARRERIDJ comprenait 25 centres :

AÏN TAGROUT – BIR KASDALI – BLONDEL – BORDJ BOU ARRERIDJ – BORDJ MEDIANA – BORDJ R'DIR – CERES – DAVOUST – EL ACHIR – EL MAIN - GALBOIS – HARRAZA – HASNOUA – KSOUR – LABARDINAIS – LAVOISIER – LECOURBE – MAC DONALD – MANSOURAH LES BIBANS – MERDJ MEDIANA – OULED RACHED – PAUL DOUMER – TIXTER – TOCQUEVILLE – ZEMMORA

## MONUMENT aux MORTS

Le relevé n° 57327 de la Commune Mixte des BIBANS fait mention de 191 soldats "Morts pour la France" au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

ABDELKADER Amar (Mort en 1915) – ABERKANE Mohamed (1918) - ABLAOUI Médani (1915) – ABOUADI Aïssa (1917) – AÏFSAOUI Mohamed (1915) – AÏSSAOUI Mohammed (1915) - AÏSSAOUI Youssef (1918) – AKLI Ben Fodil (1917) – ALAOUI Ahmed (1914) – ALBOUCHE Mohamed (1915) – ALLAL Brahim (1915) – AMAROUCHE Larbi (1918) – AMEZIT Mohamed (1915) – ARIBI Ben Ahir (1916) – BACHA Ahmed (1918) – BELAMECHE Saïd (1918) – BELBALI Cherif (1918) – BELDJOUDI Mahmoud (1915) – BELHOUL Messaoud (1915) – BELKACEM Ben Mohammed (1917) – BELKHIER Bachir (1916) – BELOUAAR Dahmane (1916) – BEN ACHIRINE Belhadia (1918) – BEN BELKACEM Bachir (1915) – BEN HAMADA Saïd (1919) – BENABID Ahmed (1915) – BENAZOUAOU Saïd (1916) – BENAZOUG Rabah (1918) – BENBELKACEM Arezki (1916) – BENBRAHAM Tahar (1915) – BENCHABANE Lakdar (1918) – BENDAOUF Cherif (1914) – BENDI FALLAH Ahmed (1915) – BENDOUDOU Tahar (1916) – BENDRAGH Amar (1916) – BENGHAÏAOUI Ali (1915) – BENGANA Amar (1915) – BENGANA Bouzid (1915) – BENHABBOUCHE Mohamed (1914) – BENHALLA Hocine (1918) – BENKEGHIDA Mebrouk (1914) – BENKHERFALLAH Cherif (1916) – BENKOUIDER Cherif (1918) – BENMAMMAR Mokrane (1914) – BENMEDDOUR Hocine (1915) – BENMEDJDOULE Salah (1917) – BENMEDJDOULE Salah (1917) – BEN MEDJEDOUB Bouzid (1916) – BENMERZOUG Sadi (1918) – BENMOUSSA Moussa (1916) – BENSACI Messaoud (1917) - BENSADALLAH Bachir (1916) – BENSALEM Mebarek (1918) – BENSIDHOUM Mohamed (1915) – BENTALEB Salah (1914) – BENTROUNA Saad (1915) – BENYAHIA Yahia (1915) – BENZERROUG Tahar (1917) – BENZIANE Ali (1914) – BENZID Miloud (1916) – BERKA Doussen (1917) – BEZZOU Larbi (1918) – BORDJ Ouali (1916) – BOUABTA Mohammed (1919) - BOUADJADJA Bakli (1917) – BOUAKKAZ Ammou (1915) – BOUDILMI Otmane (1916) – BOUFFINE Amiche (1918) – BOUGUELIMINA Kouider (1918) – BOUKEDJAR Salah (1914) – BOUKERMA Arezki (1918) – BOUKHENNOUCHE Mohamed (1917) – BOUKHETTALA Abdallah (1915) – BOUKRAS Mokhtar (1914) – BOUMESBAH Abdallah (1918) – BOURAHLA Lakdar (1915) – BOUREZIG Ali (1916) – BOUTAGHAM Slimane (1915) – BOUZEGUELLA Mohamed (1916) – BOUZEKRI Hassi (1916) – BOUZEMBIL Mohamed (1915) – CHACHOUA Sedik (1915) – CHAOUT Belkacem (1915) – CHEHROUNE Ouali (1916) – CHEKAB Ahmed (1918) – CHEMALI Amar (1919) – CHENAF Ahmed (1918) – CHOUICHA Ouali (1918) – D'HAMNA Amoud (1918) – DAAOU Cherif (1917) – DAHAMA Ahmed (1918) – DAHMOUN Aïssa (1916) – DEBBOUZ Madid (1915) – DEGHI Laïd (1914) – DEGHCHE Tahar (1919) – DERRADJI Mohammed (1915) – DIB Lamri (1916) – DJAHMIT Mohammed (1915) – DJEBBANI Taieb (1915) FEDDACHE Tahar (1918) – FEHIMA Lahsan (1915) – FERRACHI Tayeb (1915) – FITAS Maklouf (1918) – GALI Mouloud (1915) – GHERBI Ali (1915) – GHERBI Hamitou (1915) – GHODBANE Mebarek (1916) – GOUAJMI Ben Lakhdar (1918) – GUECHMANE Tayeb (1915) – GUELIANE Tahar (1915) – GUESSABI Abdallah (1914) – HADDADI Mohamed (1916) - HADJI Mohammed (1914) – HALLAK Ahmed (1915) – HAMAMCHA Amor (1914) – HAMIDI Abdallah (1915) - HAMIDI Ahmed (1918) – HAMLAM Ammar (1918) - HAMMA Lamri (1918) – HAMMICHE Mohammed (1916) – HAMMOUDI Touati (1915) – HASSANI Ahmed (1915) – HEDROUG Belkacem (1918) – HEMADOUCHE Larbi (1916) – HEMALAT Amor (1916) – ITIM Mohamed (1916) – KACHETOUM Tahar (1915) – KADJA Lakhdar (1914) – KADRI Mohamed (1918) – KADRI Moussa (1915) – KADRI Saïd (1917) – KAHAÏELLOU Medani (1914) – KAHIL Ammar (1914) – KENANE Lakdar (1917) – KERDAD Ahmed (1916) – KERFA Seghir (1914) – KERMAZA Saïd (1915) – KETTACHE Ben Boulara (1919) – KHELIFI Dairi (1915) – KHIARI Mohamed (1918) – KHIER Tayeb (1914) – KHITOUS Amor (1915) – KHRIEF Mohamed (1916) – KORICHI Mohammed (1918) – KRAÏ Ali (1918) – LACHEHEB Lakhdar (1915) – LADJAL Larbi (1914) – LAGGOUN Mohammed (1918) – LAKKOUT Ali (1916) – LAMMARI Salah (1916) – LAMRI Hocine (1916) – MADADI Ali (1914) – MAOUI Aïssa (1918) – MECHERI Tahar (1915) – MEHAÏCHA Belkacem (1916) – MEKHALFIA Lakhdar (1917) – MENKOUCHA Seddik (1916) – MEZHOUOUD Ouali (1914) - MEZHOUOUD Tayeb (1915) – MOUNAH Amar (1915) – MOUSSA Mohand (1914) – NAÏT Ali (1915) – OUALI Ahmed (1918) OUALI Larbi (1916) - OUALI Mohammed (1916) – OUARZAZI Brahim (1916) – OUAZZI Saïd (1915) – RAHAL Bouzia (1915) – RECHACHE Boudjema (1916) – RECHACHE Saïd (1918) – SADAOU Ali (1915) – SAÏD ADDAD Lakdar (1918) – SAKHERI Bachir (1918) – SAOUDI Saïd (1916) – SEBBANE Mahfoud (1917) – SELLOUMI Mohammed (1914) – SENOUCI Lakhdar (1915) – SOULITE Rabah (1918) – TALEB Mohammed (1918) – TALHI Aïssa (1916) – THOULOUEZ Julien (1917) – YADJER Larbi (1918) – YAYA Aïssa (1916) – ZAABI Ariez (1918) –

ZAMIT Bouzid (1916) – ZAROUR Amar (1917) – ZEBIRI Aïssa (1918) - ZEBIRI Slimane (1916) – ZEKARAH Messaoud (1918) – ZENNAF Tahar (1918) – ZERKOUK Embarek (1915) – ZIOUCHE Abdallah (1918) - 

## EPILOGUE MANSOURA

De nos jours : 21 280 habitants

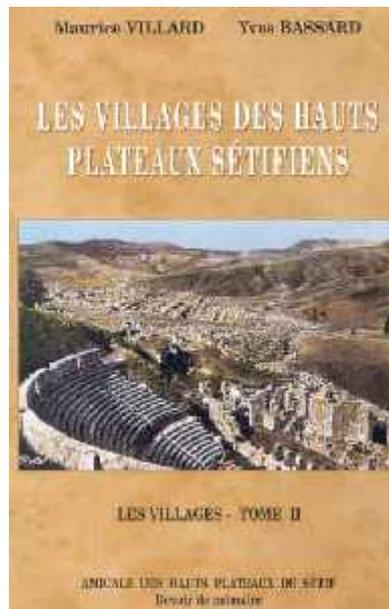


SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

**Mais surtout grâce au livre de Mrs VILLARD et BASSARD « Les villages des Hauts plateaux Sétifiens » (Tome 2).** Nous les félicitons et les remercions vivement au nom du devoir de Mémoire qu'il nous appartient de transmettre et de perpétuer. Nous invitons les personnes qui souhaitent avoir des infos complémentaires à se référer à l'ouvrage précité.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO



**Et si vous souhaitez en savoir plus cliquez SVP sur l'un de ces liens :**

<http://encyclopedie-afn.org/>

[https://books.google.fr/books?id=iIH0gaYdal8C&pg=PA512&lpg=PA512&dq=Village+de+mansourah+les+bibans+en+algerie&source=bl&ots=4hq4lhC0Zw&sig=YbyT8bqBI5trmBrz\\_zWzgsodZQ&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiQsL\\_bo5LLAhVCVhQKHT-xB0k4ChDoAQhRMAk#v=onepage&q=Village%20de%20mansourah%20les%20bibans%20en%20algerie&f=false](https://books.google.fr/books?id=iIH0gaYdal8C&pg=PA512&lpg=PA512&dq=Village+de+mansourah+les+bibans+en+algerie&source=bl&ots=4hq4lhC0Zw&sig=YbyT8bqBI5trmBrz_zWzgsodZQ&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiQsL_bo5LLAhVCVhQKHT-xB0k4ChDoAQhRMAk#v=onepage&q=Village%20de%20mansourah%20les%20bibans%20en%20algerie&f=false)

<http://312rca.canalblog.com/archives/2010/04/04/17466144.html>

<http://312rca.canalblog.com/archives/2010/04/03/27923585.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=CU3FZC5JMko>

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=S%C3%A9tif%2C+D%C3%A9partement+%28Alg%C3%A9rie%29>

[http://fr.geneawiki.com/index.php/ANOM\\_-\\_Alg%C3%A9rie](http://fr.geneawiki.com/index.php/ANOM_-_Alg%C3%A9rie)

[http://fr.geneawiki.com/index.php/ANOM\\_-\\_Alg%C3%A9rie](http://fr.geneawiki.com/index.php/ANOM_-_Alg%C3%A9rie)

<https://www.algerie-ancienne.com/Salon/bibans/509.htm>